

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 158

présenté par

M. Taché de la Pagerie, M. Blairy, Mme Bordes, M. Chenu, Mme Hamelet, Mme Loir,
Mme Martinez, Mme Alexandra Masson et M. Chudeau

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE UNIQUE, insérer l'article suivant:**

Avant le 30 juin 2023, au plus tard six mois après la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les conséquences écologiques de la fin de la corrida.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La volonté de supprimer la corrida est un des actes les plus antiécologiques qui soit, prouvant l'absolue déconnexion de ceux qui la promeuvent.

L'interdiction de la corrida dans plusieurs régions espagnoles est tout à fait révélatrice de l'effondrement d'un écosystème qui reposait sur un équilibre très fragile autour des taureaux.

La logique d'élevage familiale et extensive, réservant 1,5 hectares de terrain par taureau a été remplacée par une logique de rentabilité par les nouveaux propriétaires, soit des élevages diversement intensifs, soit des producteurs d'huiles d'olives ou d'amandiers.

Les productions d'huiles d'olives ou d'amandiers sont respectivement labourées 7 et 5 fois par an, laissant les sols dans des états d'érosion extrêmement inquiétants.

Ces cultures de substitution sont également extrêmement néfastes en termes de consommation d'eau. 1 seule amande exige 4 litres d'eau par jour, tandis qu'un olivier en exige 120l par d'eau entre avril et octobre. Tout autre élevage intensif ou bétonisation, autre perspective probable, serait évidemment encore plus dramatique pour ces millions d'hectares.

L'écologie comporte également le volet central de préservation des espèces et d'un écosystème

historique. Le taureau de combat est le descendant d'une race bovine aujourd'hui disparue, les « Aurochs ». C'est d'ailleurs la survivance de ces espèces primitives dans la péninsule ibérique et dans le Sud de la France qui a justifié la pérennité de traditions taurines, qui existaient dans toute l'Europe avant la disparition des taureaux sauvages ailleurs.

Cette espèce taurine ne survit que grâce à l'existence de la corrida. En effet, il ne serait sinon pas rationnel économiquement pour un éleveur de conserver son élevage de taureau. Très concrètement, un bœuf charolais met 8 mois, dans un périmètre beaucoup plus restreint, à produire la même quantité de viande qu'un taureau de combat mettrait 4 ans, dans un périmètre d'1,5 hectare par tête.

En conséquence, il apparaît nécessaire de demander un rapport spécifique détaillant les conséquences écologiques de l'interdiction de la corrida en France.